

INFORMATION REGLEMENTEE

12 juin 2018

Calendrier de paiement du remboursement de prime d'émission

à hauteur de 0,12 euro par action

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 15 mai 2018 a approuvé le remboursement de prime d'émission assimilée à du capital libéré d'un montant de 0,12 euro par action.

Ce remboursement interviendra pour toute action existante à la date de détachement du coupon.

Conformément à l'article 613 du Code des sociétés, le détachement du coupon donnant droit au remboursement interviendra à l'issue d'une période de deux mois suivant la publication de la décision de l'Assemblée Générale aux Annexes du Moniteur belge.

La date de détachement (*ex-date*) est fixée au 30 juillet 2018.

La date d'enregistrement (*record-date*) est fixée au 31 juillet 2018.

La date de paiement (*pay-date*) est fixée au 1^{er} août 2018.

Le paiement s'effectuera auprès de BNP Paribas Fortis.

À propos d'Econocom

Econocom finance et accélère la transformation digitale des entreprises. Avec 10.700 collaborateurs dans 19 pays, et un chiffre d'affaires de 3 milliards d'euros, Econocom dispose de l'ensemble des capacités nécessaires à la réussite des grands projets digitaux : conseil, approvisionnement et gestion administrative des actifs numériques, services aux infrastructures, applicatifs et solutions métiers, financement des projets. Econocom a adopté le statut de société européenne. Cotée sur Euronext à Bruxelles depuis 1986, l'action Econocom Group fait partie des indices Bel Mid et Family Business.

Pour plus d'informations : www.econocom.com

Suivez-nous sur Twitter : http://twitter.com/econocom_fr

Contact relations investisseurs et relations actionnaires : pierre.bernardin@econocom.com